

## 11 Administration générale – Personnel communal

L'effectif de notre personnel est resté inchangé en 2022. Il était composé de la manière suivante :

Noms	Fonction	Taux d'occupation
Christian Reymond	Employé communal	100%
Gaillard Catherine	Secrétaire municipale, Contrôle des habitants	50%
Chollet Jocelyne	Boursière	25%
Riva Patrick	Conciergerie collège	14.5%
Esther Filliettaz	Conciergerie salle et temple	11%

## 15 Affaires culturelles, loisirs



*La fête du 1er août*



La journée Grillades a eu lieu le dimanche 11 septembre 2022.



Le marché de Noël a eu lieu le samedi 10 décembre 2022 à la salle villageoise.

Comme les années précédentes, la Municipalité a tenu à respecter la tradition. Elle a donc acheté des sapins, qui comme à l'accoutumée, ont été distribués gratuitement aux habitants de la commune lors du marché de Noël.



*Le repas des aînés*

Cela faisait plus de deux ans que la Commune n'avait plus pu inviter ses "aînés-retraités-personnes seules" à partager un repas, la faute à trop de "vagues" incessantes ....



Enfin, ce 8 juillet 2022, nous avons pu jeter l'ancre à la salle villageoise de Maraçon. L'instant présent a rassemblé des regards, des sourires. Il a pensé aux absents. Il a fait connaissance. Il a échangé des nouvelles, des envies, des projets, des joies et des peines aussi. Il a refait le monde, espérant peut-être le changer un peu. Et l'instant présent s'est terminé dans l'espoir du prochain, tout aussi joyeux et lumineux.



Une quarantaine de personnes se sont retrouvées, pour profiter de l'instant présent autour d'un excellent repas.

A vous tous qui avez contribué à ce bel instant, nous vous disons combien nous avons été heureux de le partager avec vous !



## 2. FINANCES

Les comptes 2022 positifs après amortissements complémentaires sont une bonne nouvelle, une fois de plus notre budget prudent a été une raison de dépenser précautionneusement.

Si certaines dépenses n'ont pas eu lieu, l'élément principal à cette situation favorable est une augmentation des rentrées d'impôts. Je suis particulièrement attentif aux ratios de l'analyse financière qui montre que notre situation évolue et surtout montre une évolution future réjouissante et nous permet de voir l'avenir avec sérénité.



Une fois de plus dans son rapport, la fiduciaire chargée de vérifier les comptes relève notamment que certaines recettes affectées ne couvrent pas les postes de charges correspondantes, cet état est la réalité mais reste dans une marge acceptable et tolérée par le canton.

Les comptes 2022 sont les derniers comptes annuels bouclés par notre boursière, Mme Jocelyne Chollet, qui nous a fait savoir qu'elle désirait prendre des vacances de durée indéterminée à partir de l'automne 2023. Ceci n'est pas une bonne nouvelle pour le syndic qui a toujours apprécié sa manière de travailler très professionnelle et qui a toujours su donner des conseils et des explications sur des éléments précis. Ces éléments parfois difficiles à percevoir mais importants en lien souvent avec la péréquation qui cette année encore nous est bénéfique. Merci Jocelyne et je me suis déjà assuré que tu ne quittes pas le village afin de continuer à te croiser et entendre certaines petites subtilités que seule une comptable aguerrie peut percevoir.

Nouveau(elle) boursier(ère), nouvelle péréquation, nouveau plan comptable. Le virage à MCH2 est prévu au plus tard à 2027, ceci sera assez tôt pour la personne remplaçante, qui aura à ce moment-là une bonne vision de la situation financière de la commune. Pour ma part je suis à ce stade très satisfait de la situation dans laquelle nous bouclons les comptes 2022, très confiant pour les comptes 2023 et un peu inquiet en ce qui concerne la nouvelle et future péréquation financière, mais ça seul l'avenir nous le dira. Les détails et les commentaires des comptes 2022 s'y rapportant se trouvent dans le préavis municipal no. 01/2023.

### 3. DOMAINES ET BÂTIMENTS

#### 32 Forêts

- **Coupes**

Deux coupes ont été réalisées. L'une au « Bois du Châtelard » de 190 m<sup>3</sup> et l'autre au « Bois des Rottes » de 74 m<sup>3</sup>.

- **Mise de bois**

La mise du 19 mars 2022 était composée de 60 stères de ballots de bois de feu feuillus ainsi que de 20 stères de bois de feu feuillus long

- **Bostryche**

Dans le courant du mois de septembre 2022, le « bostryche » a fait son apparition – de manière assez agressive – aux « Bois des Rottes ». Dès lors, il a été décidé de marteler environ 50 m<sup>3</sup>. L'abattage a dû être réalisé rapidement afin d'éviter une propagation de ce petit coléoptère.